

Annie Vaillancourt
Rédaction

Jeunes fugueurs recherchés

Sommaire

1

Jeunes fugueurs recherchés
Une étude réalisée dans quatre grandes villes du Québec en collaboration avec plusieurs milieux institutionnels et communautaires

3

Comment prévenir une rupture en famille recomposée ?

4

Évaluation de la nouvelle offre de service en santé mentale au CJQ-IU
« Des premiers pas de géant ! »

6

Comment les intervenants aident-ils les jeunes en difficulté d'insertion à intégrer le marché du travail ?

7

Conférence du CJQ-IU donnée par Caroline Berthiaume
L'anxiété chez les enfants et les adolescents : de l'émotion normale à la pathologie

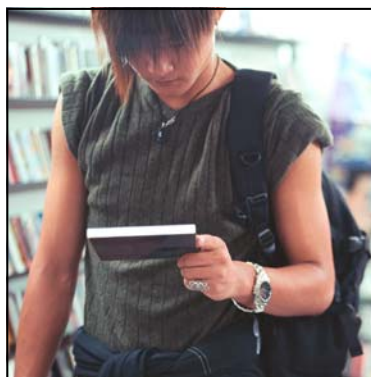
8

Puis-je vous prendre en photo ?

Où se retrouvent les jeunes fugueurs ? Que vivent-ils le jour de leur départ ? Qui rencontrent-ils ? Comment réussissent-ils à survivre dans la jungle des gangs de rue et des réseaux de prostitution ? Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Où dorment-ils ? Que vivent leurs parents pendant ce temps ?

Comment les intervenants les soutiennent-ils et quelle aide ces jeunes souhaitent-ils qu'on leur apporte concrètement ? Sylvie Hamel, chercheuse à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), tentera de répondre à ces questions dans le cadre de la recherche-action *Rejoindre les mineurs en fugue dans la rue*, réalisée dans quatre grandes villes du Québec : Montréal, Québec, Trois-Rivières et Drummondville.

Cette recherche a été développée en 2005, à l'initiative de l'organisme communautaire montréalais Le Bon Dieu dans la Rue, qui fournit aux jeunes de la nourriture, des produits hygiéniques, des contraceptifs, un abri temporaire pour manger, dormir et se laver (le *bunker*), un centre de jour et des références utiles. Elle a été pensée en réponse aux constats suivants : 1) il y a autant sinon plus de fugues qu'auparavant, mais de moins en moins de jeunes dans les services communautaires et institutionnels, 2) les philosophies d'intervention changent en protection de la jeunesse (notamment avec les modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse) et on observe une augmentation du nombre de fugues en centre jeunesse, 3) les services de police se questionnent quant à la cohérence et à



l'efficacité des services en place et, 4) les connaissances concernant ce phénomène sont différentes d'un milieu de pratique à l'autre. Ces dernières sont complémentaires, mais malheureusement peu partagées.

En 2007, les fugues représentaient 76 % des disparitions de jeunes.

Hors des sentiers battus

Plusieurs jeunes se retrouvent donc hors des sentiers battus, loin des services existants, dans des lieux *undergrounds*, désaffectés. « *C'est peut-être là qu'ils vivent les situations les plus dramatiques* ». On ne peut pas les aider dans ce cas, parce qu'ils ne sont plus visibles. « *Il faut mieux comprendre le phénomène de la fugue et ses changements. Il faut avoir une vision plus complète de la réalité pour développer des stratégies d'intervention plus adéquates* », soutient la chercheuse.

À l'heure actuelle, le premier réflexe des adultes est de vouloir les sortir de la rue, parce qu'ils sont inquiets. Ils ont peur des réseaux de prostitution toujours à l'affût de nouvelles proies, des gangs de rue de plus en plus violents, des gens qui agissent comme de « *bons samaritains* », mais qui profitent de leur vulnérabilité et des vendeurs de drogues dures toujours en quête de nouveaux clients. « *Et ils ont raison de s'inquiéter, c'est une réalité très présente sur le terrain* », commente la chercheuse. Cependant, plusieurs recherches mettent en lumière un paradoxe

EN FUGUE – Suite de la Une...

dont il faut tenir compte en intervention. On croit que les jeunes sont en fugue parce qu'ils fuient une réalité intolérable à leurs yeux. On accole à ce phénomène une étiquette négative. Mais ce n'est pas toujours le cas. Les études réalisées auprès des jeunes de la rue démontrent que plusieurs d'entre eux voient les choses différemment.

Le paradoxe

« *Le sens que les jeunes accordent à la fugue devrait colorer notre façon d'intervenir auprès d'eux* », affirme la chercheuse. Pour plusieurs jeunes, la fugue n'est pas un passage obligé vers une vie meilleure, mais plutôt une recherche d'autonomie, une quête existentielle, une façon de définir leur identité, qui pourrait se traduire par « *je vais voir ailleurs si j'y suis* ». De plus, il y a tout un monde entre le jeune qui fugue sur un coup de tête et celui qui prépare son départ depuis longtemps. « *Les intentions sont différentes et il faut documenter ça* ». Il y a aussi une différence entre ceux qui quittent le domicile familial pour découvrir le monde extérieur et ceux qui fuient des centres jeunesse pour retourner chez leurs parents. « *Est-ce que le jeune considère que c'est une fugue dans ce cas ? Il y a toutes sortes de situations* ».

Puisqu'il y a différents types de fugues, les processus qui s'ensuivent le sont probablement aussi. Quelles sont les différentes trajectoires des jeunes fugueurs ? Se retrouvent-ils dans les mêmes endroits ? Si notre premier réflexe est de vouloir les sortir de cette situation alors qu'ils désirent ardemment y rester pour vivre à fond cette quête d'identité, ces moments intenses de solidarité et de sensations fortes, on se retrouve aux prises avec un effet pervers : les jeunes risquent de se tourner vers de mauvaises personnes pour se protéger des autorités désireuses de les ramener à tout prix au bercail.

Les trois volets de cette recherche

Cette recherche comporte trois volets. Le volet compréhensif amène l'équipe de recherche dans quatre grandes villes du Québec pour interroger des jeunes fugueurs ou ex-fugueurs, des parents de fugueurs ou d'ex-fugueurs et des intervenants. « *Le regard croisé de ces différents acteurs va permettre une*

meilleure compréhension de cette réalité ». Dans le cadre du deuxième volet de cette recherche, la coordonnatrice du projet, Anna Di Tirro, a le mandat d'inter-

roger des intervenants qui travaillent auprès de ces jeunes, pour faire le point sur les pratiques, les modèles d'intervention et les processus de concertation existants. Enfin, le troisième volet vise une plus grande mobilisation des acteurs sur le terrain. Il consiste à mettre sur pied des tables régionales de concertation pour regrouper les différents acteurs du milieu



Sylvie Hamel,
chercheuse

« *Le sens que les jeunes accordent à la fugue devrait colorer notre façon d'intervenir auprès d'eux* »

autour de la question, faire état des ressources disponibles et des pratiques actuelles, développer des façons de faire novatrices et « *apprendre à bien se connaître pour bien intervenir* ». Parce que « *c'est avec des réseaux qu'on arrive à faire bouger des choses* », affirme la chercheuse.

Ce que vivent les jeunes fugueurs

D'après la littérature, ces jeunes n'ont pas le choix de commettre de petits délits, de baigner ponctuellement dans la criminalité pour répondre à leurs besoins. « *Mais ce n'est pas bien documenté* ». S'ils ne se retrouvent pas dans des réseaux, cela complexifie leur réalité, car ils évoluent sur des territoires occupés. Bref, ces adolescents ne peuvent pas agir comme ils veulent puisqu'ils ne sont pas chez eux et s'ils le font, c'est à leurs risques et périls. Que vivent donc les jeunes fugueurs ? Comment réussissent-ils à survivre ? Quels sont leurs besoins à ce moment ? Quel sens donnent-ils à la fugue ? Croient-ils que les adultes ou le système de protection de la jeunesse protègent les jeunes de manière suffisante, insuffisante ou exagérée ? C'est ce que l'équipe de recherche demandera à une cinquantaine de jeunes (dont une quinzaine à Québec), qui ont vécu l'expérience de la fugue ou qui sont actuellement en fugue.

Le point de vue des parents

L'équipe de recherche de Sylvie Hamel interrogera également 25 parents de

jeunes qui ont été en fugue ou qui le sont toujours. Comment se représentent-ils cette expérience : les motifs de départ, les circonstances, la réalité de la rue, les stratégies de survie et les motifs de retour ? Comment vivent-ils cette période de vie ? Que pensent-ils aussi du système de protection de la jeunesse ? Selon la littérature, les parents se positionnent souvent « *comme ceux qui ont raison, ce qui bloque la communication* » mais, à ce jour, « *on ne sait pas grand chose sur leur réalité* ».

Ce qu'en disent les intervenants

Quarante-huit intervenants provenant des milieux institutionnels (dont quatre centres jeunesse : le CJQ-IU, le CJM-IU,

les CJ Batshaw et Mauricie-Centre du Québec), communautaires (à Québec : le Squat et la Maison Dauphine) et policiers œuvrant auprès de ces jeunes, seront interrogés. On leur demandera de décrire concrètement ce phénomène à partir de leur expérience professionnelle, de faire ressortir les défis de l'intervention et de parler de la Loi sur la protection de la jeunesse.

La banque de données

Pour compléter ce portrait, les banques de données des milieux institutionnels seront mises à profit.

Les retombées

Plusieurs acteurs de milieux de pratique différents sont mis à contribution. « *On a les conditions idéales pour le transfert de connaissances. Ça ne tombera pas dans les oreilles d'un sourd* ».

Les retombées espérées : une amélioration des pratiques pour se rapprocher des besoins réels des jeunes fugueurs, de leurs parents et des intervenants, une meilleure compréhension du phénomène et un approfondissement des connaissances sur le sujet. ■



Comment prévenir une rupture en famille recomposée ?

Annie Vaillancourt
Rédaction

« *Le plus grand défi des familles recomposées : c'est le développement des relations* », affirme Marie-Christine Saint-Jacques, professeure, chercheuse et directrice scientifique du Centre de recherche JEFAR. Les résultats de l'étude *Analyse des trajectoires de recombinaison familiale à partir de l'expérience du parent et du beau-parent*, réalisée en collaboration avec plusieurs chercheurs, professionnels et étudiants du JEFAR, le confirment : les processus relation-

nels en jeu sont extrêmement importants. Trente et un parents et beaux-parents de familles recomposées depuis cinq ans ou plus et 26 adultes de familles recomposées séparées ont été interrogés dans le cadre de cette étude portant sur les facteurs pouvant expliquer l'issue d'une union en famille recomposée. « *Une étude a démontré que les familles recomposées se séparent plus que les autres familles, mais seulement au cours des cinq premières années. C'est une période de vulnérabilité. Donc, je me suis dit, c'est ça qu'on va essayer de comprendre* », explique Marie-Christine Saint-Jacques.

« Quand tu rencontres une difficulté et que tu penses qu'une relation de couple ça ne peut pas durer, ça peut influencer les mécanismes de résolution de problèmes que tu vas mettre en place »

nels en jeu sont extrêmement importants.

Trente et un parents et beaux-parents de familles recomposées depuis cinq ans ou plus et 26 adultes de familles recomposées séparées ont été interrogés dans le cadre de cette étude portant sur les facteurs pouvant expliquer l'issue d'une union en famille recomposée. « *Une étude a démontré que les familles recomposées se séparent plus que les autres familles, mais seulement au cours des cinq premières années. C'est une période de vulnérabilité. Donc, je me suis dit, c'est ça qu'on va essayer de comprendre* », explique Marie-Christine Saint-Jacques.

Un choc culturel

Vivre en famille recomposée, « *c'est un choc culturel. Tu plonges tout d'un coup dans l'univers de l'autre* », souligne la chercheuse. Les personnes n'y sont pas préparées, contrairement aux couples de familles traditionnelles

qui apprennent à être parents ensemble dès la naissance. De plus, les frontières et les rôles ne sont pas toujours clairs. Le beau-parent peut jouer un rôle de parent, un rôle de confident ou d'adulte bienveillant auprès des enfants, selon les situations (cycle de vie de la famille, implication des deux parents, âge des enfants, etc.). Ce qui n'est pas toujours évident.

Un amalgame de facteurs
Un sous-groupe de l'échantillon présentait des problèmes importants tels que toxicomanie ou violence conjugale. Cependant, cette étude met en lumière le fait que ce n'est pas la nature des difficultés qui influe sur le cours des choses, mais un amalgame de facteurs reliés au contexte familial, aux stratégies de résolution de problèmes, aux caractéristiques personnelles des individus et à leurs processus cognitifs.

« *Le contexte familial vient modérer ou accentuer les difficultés* », soutient Marie-Christine Saint-Jacques. Les modalités de garde, la naissance d'un enfant né de la recombinaison, la qualité de la communication à l'intérieur du couple recomposé ou la qualité des relations entre les membres de la famille (ex : un couple très uni) sont des exemples d'éléments du contexte familial qui peuvent avoir un effet positif ou négatif sur l'expérience de recombinaison.

les ne réagissent pas toutes de la même manière. « *Ce qui m'a marquée, au début du processus d'analyse, c'est ce que les gens mettent en place pour faire face aux difficultés. On observe une tendance, les familles recomposées séparées ont mis moins de choses en branle pour surmonter les difficultés* », fait savoir Caroline Robitaille, professionnelle de recherche. « *On remarque que les gens qui recourent aux stratégies d'évitement se séparent davantage que ceux qui emploient des stratégies orientées vers les solutions* », précise-t-elle. Ce

que plusieurs personnes oublient aussi, souligne Marie-Christine Saint-Jacques, c'est que les difficultés font évoluer. C'est à ces moments que les conjoints et les enfants apprennent à s'affirmer. « *Quand tu t'affirmes, il y a plus de conflits, c'est normal. Mais c'est signe que, comme couple ou comme famille, tu progresses sur le plan développemental* ».

Les caractéristiques personnelles des parents, des beaux-parents ou des enfants, telles que le sens de l'humour, les habiletés de communication, l'empathie, la tolérance, l'ouverture aux compromis, peuvent également influencer le cours des choses. De même que les processus cognitifs. « *Un de nos répondants suggérerait aux personnes qui débutent une recombinaison de mettre 10\$ par semaine dans un compte pour le jour où le couple se séparera. Quand tu rencontres une difficulté et que tu penses qu'une relation de couple ça ne peut pas du-*



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Christine Saint-Jacques et Caroline Robitaille

rer, ça peut influencer les mécanismes de résolution de problèmes que tu vas mettre en place », explique Caroline Robitaille.

Des pistes d'intervention

Ces résultats suggèrent des pistes d'intervention telles que l'apprentissage de meilleures stratégies de résolution de problèmes, le développement de bonnes habiletés de communication et la prise de conscience

de processus cognitifs erronés. Cette étude fait aussi ressortir l'importance d'informer les gens en début de recombinaison sur les étapes développementales des familles recomposées et leurs difficultés.

Nouvelle programmation

De nombreuses données qualitatives (les entrevues portant sur des thèmes tels que l'enfance, la relation de couple, la recombinaison et la cohabitation) et quantitatives (des calendriers de vie qui font ressortir les transitions familiales, résidentielles et professionnelles des répondants) ont été recueillies.

Comment se sont développées les relations dans ces deux groupes ? Quels rôles les conjoints ont-ils exercés ? Comment décrire leur fonctionnement familial ? Ces données devraient être réutilisées dans le cadre d'une nouvelle programmation de recherche sur les trajectoires des familles recomposées et leurs particularités.

Évaluation de la nouvelle offre de service en santé mentale du CJQ-IU

« Des premiers pas de géant ! »

Annie Vaillancourt
Rédaction

L'offre de service

Seize charges de cas spécialisées, c'est-à-dire 16 intervenants qui suivent chacun 16 jeunes aux prises avec des troubles mentaux (pour un total de 256 jeunes). Ceux-ci sont formés et reçoivent du soutien de l'équipe spécialisée en santé mentale

Trois ressources d'hébergement spécialisées pour répondre aux besoins des jeunes qui ont de la difficulté à vivre en groupe : deux en centres de réadaptation (les unités le Havre et le Passage) et une en foyer de groupe (Des Chênes). Le ratio de jeunes par intervenant est moindre que dans les ressources d'hébergement traditionnelles

Une équipe de soutien spécialisée en santé mentale composée d'un infirmier, d'une psychologue et d'une psychoéducatrice qui : 1) soutient les intervenants en organisant diverses activités, 2) apporte une réponse spécialisée aux besoins des jeunes (en psychologie, psychoéducation, etc.) et, 3) contribue au développement de l'offre de service

Des outils pour répondre aux besoins de formation des intervenants : des « capsules cliniques », une formation de cinq jours sur la théorie de la Valorisation des rôles sociaux (VRS), des conférences, des fiches express démystifiant l'intervention auprès de jeunes présentant différentes problématiques et un document de sensibilisation intitulé *Les troubles mentaux en centre jeunesse* (outils réalisés en collaboration avec l'équipe d'animation scientifique)

L'expérimentation du programme ÊTRE, avec l'UQTR, qui s'adresse aux dyades mère et/ou père-enfant de 5 à 8 ans, visant le traitement des traumatismes relationnels vécus dans l'enfance, souvent liés à une longue histoire de négligence

Le tout supporté par un comité de coordination composé des différentes directions de l'établissement

En août 2008, une nouvelle offre de service en santé mentale a vu le jour au CJQ-IU pour répondre aux besoins des jeunes aux prises avec des troubles mentaux et soutenir les intervenants. Une nouvelle offre qui se peaufine au fil des mois. D'entrée de jeu, le CJQ-IU s'est empressé de mettre « une caméra là-dessus ».

« La philosophie de cette recherche-action, c'est de permettre une co-construction. On s'écarte de la démarche traditionnelle en évaluation de pratique pour travailler en collaboration », fait savoir Danielle Nadeau, chercheuse responsable du projet en question. Autrement dit, l'offre de service est constamment bonifiée à la lumière des observations faites dans le cadre d'interventions et des besoins des jeunes ou des intervenants. « On est vraiment dans le développement, on développe en même temps qu'on supporte, parce que la réponse aux besoins concrets nous dit que... ah, on n'avait pas pensé à ça !, ça met en lumière nos trous de service et nos besoins plus spécifiques », explique Isabelle Simard, coordonnatrice au développement et à l'implantation de l'offre de service. Danielle Nadeau tient compte de ces modifications et fera elle aussi des retours fréquents aux cliniciens sur les résultats de l'évaluation tout au long du processus afin que ces derniers puissent continuer à s'améliorer.

Pendant toute la phase d'implantation, c'est-à-dire la première année de ce projet d'évaluation (2008-2009), la chercheuse joue un rôle-conseil auprès de l'équipe de soutien et conçoit le projet d'évaluation, en collaboration avec Fanny Malingrey, psychologue et assistante de recherche. Elle finalise la recension des écrits, développe des grilles d'entrevue, fait des *focus groups* et établit un *modèle logique d'action* qui permettra d'évaluer cette offre de service à partir d'indicateurs bien définis.

Les secondes phases de l'évaluation, réparties sur les deux années suivantes, sont : 1) l'évaluation de l'implantation de l'offre de service et, 2) l'évaluation « des changements observés ». « Il va falloir s'assurer



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Danielle Nadeau, chercheuse

que l'offre de service répond aux besoins et aux malaises révélés par l'évaluation des besoins », souligne Danielle Nadeau. Au cours de ces deux phases, la chercheuse effectuera la collecte des données à partir des indicateurs retenus. Elle décrira et analysera cette offre de service. Elle dressera le portrait de la clientèle-cible. Elle fera des liens avec l'approche privilégiée en intervention (VRS). Elle décrira et mesurera les changements de pratique observés.

Les deux grands défis de l'évaluation : 1) procéder à l'élaboration du devis d'évaluation d'un programme dont une partie reste encore à concevoir pour établir un *modèle logique d'action* et 2) conserver toute l'indépendance professionnelle et la « pensée réflexive » nécessaires à ces fins, dans un contexte de recherche-action participative. La chercheuse a donc décidé de faire appel à des opinions scientifiques indépendantes et à un comité avisé de recherche pour garantir la validité des résultats. En ce qui concerne certaines mesures relatives aux jeunes, elle prévoit faire une demande au comité d'éthique.

L'offre de service

Mais de quoi parle-t-on au juste ? Comment s'articule cette offre de service ? « Quand on parle de programmation, on parle d'une trajectoire de services qui est plus fluide, on cherche d'abord à répondre aux besoins des enfants, puis à adapter la trajectoire de services en fonction de nos missions respectives », explique Isabelle Simard.

Suite de la page 4...

Cette offre de service vise, entre autres, à mettre en place une intervention plus concertée avec les CSSS (notamment les guichets en santé mentale jeunesse), les organismes communautaires de la région (la Boussole, le Squat, etc.), les ressources d'hébergement dans la communauté, notamment pour les jeunes qui atteignent la majorité, des ressources plus spécialisées comme la pédopsychiatrie, l'orthophonie ou l'orthopédagogie et les milieux scolaires (réguliers et plus spécialisés). « *Il faut briser notre intervention en silo* », commente Isabelle Simard. Ce qui va aussi dans le sens des grandes orientations ministérielles qui visent à permettre une continuité et une complé-

« *Il faut briser notre intervention en silo* »

mentarité de services aux enfants aux prises avec des troubles mentaux.

Trois principes guident donc les professionnels : 1) assurer l'individualisation des services, c'est-à-dire une intervention adaptée aux besoins particuliers de chaque jeune à toutes les étapes de la trajectoire de services, 2) stabiliser la situation de l'enfant, favoriser son rétablissement et 3) voir à une réinsertion dans le milieu le plus normalisant possible en préparant le jeune à ce changement, mais aussi sa famille et son environnement.

« *Il faut dépasser le comportement des jeunes pour mieux répondre à leurs besoins. Par exemple, un enfant qui a des traits obsessifs-compulsifs peut sentir le besoin de se laver les mains très souvent le matin ou d'ouvrir et de fermer une porte de façon compulsive. Au lieu de réprimer ce comportement pour qu'il puisse se conformer à la routine de groupe établie, son plan d'intervention pourrait prévoir trois quarts d'heure de plus le matin pour qu'il puisse exprimer son symptôme, cela afin de faire diminuer l'anxiété et probablement de voir apparaître une diminution du symptôme* », explique Isabelle Simard.

Différentes activités seront réalisées au cours des prochains mois. En plus du support clinique personnalisé aux équipes et des besoins individuels des intervenants, notons la tenue de « *capsules cliniques* » qui auront pour thèmes : les traits de personnalité limite, le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et le fonctionnement des guichets

en santé mentale jeunesse. Sera également offert par l'organisme communautaire la Boussole, un atelier intitulé *L'homme qui parlait aux autos*. Les éducateurs, les intervenants sociaux et les gestionnaires y apprendront les principales conduites à adopter avec une personne aux prises avec un problème de santé mentale. Une conférence sera aussi donnée par Jérôme Guay, professeur émérite à l'École de psychologie. Elle portera sur les résistances, le transfert et le contre-transfert dans une perspective de compréhension des dynamiques individuelles et familiales.

Cette offre de service a été développée en tenant compte des recommandations ministérielles provinciales en matière de santé mentale jeunesse, de l'évaluation

des besoins du milieu effectuée

antérieurement par la chercheuse, d'une recension des écrits réalisée par Émilie Dionne, agente de planification et de programmation de recherche à l'équipe d'animation scientifique, et des observations faites en cours d'implantation. « *On a fait des pas de géant avec cette offre de service. Tous ceux qui sont impliqués sont mobilisés, engagés et courageux, parce que tout n'est pas encore défini* », commente Isabelle Simard.

Intervenir auprès de ces jeunes

L'approche privilégiée par le CJ est la Valorisation des rôles sociaux (VRS) qui vise la réinsertion sociale en misant sur le potentiel de réalisation de chaque individu et l'adoption de rôles socialement valorisés. Danielle Nadeau précise toutefois qu'il faut faire attention : « *c'est peut-être valorisé socialement de faire partie d'un gang, mais quand tu as des traits schizoïdes, tu préfères être seul. Ça veut dire quoi la réinsertion sociale pour ce jeune-là ? Il faut aller voir le point de vue des usagers et leurs perceptions, pour enrichir ce mo-*

dèle-là ». « *Il ne faut pas viser la même chose pour chacun, il peut être préférable pour un jeune de fréquenter l'école régulière et pour un autre une école spécialisée* », souligne de son côté la coordonnatrice au développement et à l'implantation de l'offre de service.

« *Il faut cheminer quant à notre conception de la santé mentale. Je pense qu'on va avoir réussi le jour où l'on dira d'un enfant qu'il présente des traits obsessifs-compulsifs comme il présente des traits de personnalité tels qu'il est souvent de bonne humeur, il est habile en dessin, etc.* », commente Isabelle Simard. Il faut donc être très prudent. Le portrait clinique d'un jeune est non seulement coloré par le diagnostic, mais surtout, par un bon nombre de facteurs personnels, familiaux, sociaux et environnementaux.

D'autres projets en tête

« *Il faut qu'on continue à avoir la préoccupation de mieux comprendre ce qui se cache derrière les difficultés d'adaptation des jeunes, tant au niveau affectif que neurocognitif et l'impact du fait d'avoir évolué dans un contexte d'adversité. Il faut bonifier la compréhension qu'on a des problèmes de santé mentale, en incluant ce qui conditionne la manière dont l'enfant va interpréter le monde qui l'entoure* », soutient Danielle Nadeau. C'est la raison pour laquelle la chercheuse prévoit réaliser un projet de recherche ou une étude pilote avec Marie-Claude Guay, neuropsychologue à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), sur le sujet. Elle tient également à développer de nouvelles collaborations avec le milieu scolaire, pour « *voir ce qui se cache derrière les difficultés d'apprentissage et favoriser une meilleure insertion sociale* ». ■



Isabelle Simard, Sandra Morin, Julye Fortin, Sylvie Bernard, Bernard Ladrie et Danielle Nadeau : l'équipe spécialisée en santé mentale

Comment les intervenants aident-ils les jeunes en difficulté d'insertion à intégrer le marché du travail ?

Annie Vaillancourt
Rédaction

« C'est important de documenter les pratiques quotidiennes de ceux qui sont aux premières lignes avec la clientèle, comment le travail se fait sur le terrain, comment les politiques sont appliquées », affirme Ysabel Provencher, chercheure responsable de la recherche *L'accompagnement des jeunes en difficulté dans les organismes d'aide à l'insertion en emploi*, parce que « c'est en connaissant mieux les conditions de pratique qu'on peut les améliorer ».

Les intervenants qui travaillent auprès des jeunes en difficulté d'insertion en emploi développent plusieurs compétences propres à leur champ d'expertise. Ils doivent bien connaître le marché du travail, les offres d'emploi, la situation des jeunes (leurs compétences et leurs lacunes, où ils en sont dans leur cheminement, etc.), les programmes mis en place pour aider ces jeunes et comment les moduler selon les circonstances.

Quels sont les obstacles et les facteurs qui favorisent l'accompagnement des jeunes vers l'insertion en emploi ? Quelles compétences les intervenants doivent-ils développer dans le contexte du marché de l'emploi actuel et des mesures mises en place ces dernières années par les gouvernements ? Qui sont ces intervenants ? Quelle formation ont-ils ? Quelles perceptions ont-ils des jeunes en difficulté d'insertion en emploi, de leurs conditions de travail et des mesures mises en place ? Voilà ce que la chercheure veut, entre autres, examiner. À petite échelle d'abord, auprès d'une dizaine de personnes œuvrant dans les Carrefours jeunesse emploi (CJE) et à plus grande échelle ensuite, auprès de nombreux professionnels.

Cette dernière recherche sera probablement réalisée dans trois milieux urbains, trois milieux semi-urbains et trois milieux ruraux de la province, auprès d'un échantillon de professionnels de formations et de milieux différents dont les Centres locaux d'emploi (CLÉ), les bureaux d'aide sociale, etc.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Ysabel Provencher, chercheure

L'accompagnement

La notion d'accompagnement signifie dans ce cas « cheminer avec quelqu'un, où il va, en même temps que lui. Il y a le

« Les recherches ont démontré qu'il ne suffit pas de terminer son secondaire, d'être en stage ou dans un programme d'employabilité pour que ça fonctionne. L'insertion durable en emploi passe par un travail de découverte du jeune lui-même »

aller vers et le moyen pour s'y rendre dans cette définition », explique la chercheure. C'est ce qu'on appelle la mise en mouvement. Il y a aussi, dans ce contexte, une relation de nature contractuelle entre un intervenant et un jeune qui souhaite intégrer le marché du travail.

« Les recherches ont démontré qu'il ne suffit pas de terminer son secondaire, d'être en stage ou dans un programme d'employabilité pour que ça fonctionne. Elles ont démontré que l'insertion durable en emploi passe par un travail de découverte du jeune lui-même, de ce qu'il est et de ce qu'il veut devenir ». Or, cette découverte passe par une relation privilégiée de longue durée avec des adultes significatifs. « Il faut vivre des expériences pour passer à autre chose. Si tu n'as personne pour te révéler à toi-même, si personne ne te reflète ce que tu vis (par exemple : tu sais quand tu fais ça, tu as l'air d'aimer ça), ça n'aide pas à évoluer », commente la chercheure. Comment les professionnels parviennent-ils à devenir significatifs pour les jeunes, à les mettre suffisamment en confiance pour les amener à cheminer et à se réaliser sur le plan professionnel ? La chercheure ira

également examiner cette dimension plus personnelle de l'intervention.

Les mesures mises en place

Le gouvernement du Québec a investi beaucoup d'argent ces dernières années pour favoriser l'insertion en emploi des 16-24 ans. Il a mis sur pied un *Plan d'action jeunesse 2002-2005* comprenant le projet *Qualification des jeunes* (PQJ) qui vise, par une intervention intensive, à préparer le passage à la vie autonome et la qualification des jeunes des centres jeunesse.

Un volet complet de la politique *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite, Stratégie d'action 2006-2009*, porte sur les jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail. Un chantier d'accompagnement a

été développé, diverses mesures ont été mises en place, dont *Idéo 16-17* qui vise à favoriser la persévérance scolaire chez les 16-17 ans et l'insertion socioprofessionnelle et *Jeunes en action* qui cherche à faire vivre des expériences positives aux jeunes, à définir avec eux un projet d'avenir et à favoriser l'insertion socio-professionnelle. La chercheure s'intéressera particulièrement à ces deux mesures mises en œuvre par les Carrefours jeunesse emploi. Précisons toutefois que des efforts ont également été faits ces dernières années pour implanter le programme PQJ dans tous les centres jeunesse.

À suivre...

« On regarde beaucoup les réalités des jeunes en difficulté, mais on regarde beaucoup moins le travail des intervenants auprès d'eux », fait savoir la chercheure. Alors qu'il est important de mettre en lumière les écarts existant entre les intentions officielles des décideurs, les stratégies de mises en œuvre des politiques par les intervenants et les résultats, soit l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté ou à risque de l'être dans un avenir prochain. À suivre... ■

L'anxiété chez les enfants et les adolescents : de l'émotion normale à la pathologie

Annie Vaillancourt

Rédaction

Les personnes aux prises avec un trouble anxieux « ont d'extrêmement belles qualités, comme la sensibilité, l'empathie et l'imagination. Ce sont des êtres extrêmement riches », a témoigné Caroline Berthiaume, psychologue et coordonnatrice clinique de la Clinique d'intervention auprès des jeunes ayant des troubles anxieux (CITA) de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, dans le cadre d'une conférence organisée par le CJQ-IU intitulée *L'anxiété chez les enfants et les adolescents : de l'émotion normale à la pathologie*, le 10 mars dernier, au Musée de la civilisation.

Nous vivons tous des moments d'anxiété. Des situations angoissantes, stressantes, qui nous font craindre le pire. Les enfants aussi. De 0 à 5 ans, ils peuvent avoir peur des bruits forts, des étrangers, de la noirceur, des créatures imaginaires ou d'être séparés de leurs parents. Entre 6 et 12 ans, ils peuvent avoir peur de se blesser, des maladies ou de devoir performer. De 13 à 17 ans, ils peuvent avoir peur des gens, d'être jugés. Ces peurs sont transitoires, elles s'estompent généralement après quelques semaines.

On parle de pathologie lorsque la réaction est très intense, très fréquente et qu'elle dérange le fonctionnement d'un jeune dans au moins deux des trois sphères suivantes de sa vie : 1) familiale, 2) scolaire ou 3) sociale. La réaction doit être excessive, entraîner une grande détresse, rester à la même intensité pendant plus d'un mois et être très difficile à contrôler. Au Québec, 15 % des jeunes sont aux prises avec un trouble anxieux.

Les jeunes anxieux évitent souvent les situations problématiques. Mais pour que l'anxiété diminue, il faut qu'ils apprennent à la gérer en s'exposant graduellement aux risques. « *Ma philosophie, c'est de leur faire vivre de petits succès* ».

Un triangle...équilatéral

L'anxiété se manifeste par : 1) des comportements, 2) des sensations physiques et, 3) des pensées particulières. La conférencière les place aux trois extrémités d'un triangle équilatéral. Au sommet : les comportements, provoqués par des sensations physiques (maux de ventre, augmentation du rythme cardiaque, vision embrouillée, etc.) et des pensées troublantes. « *Ils sont pris dans un tourbillon qui les amène à envisager les pires situations possibles* ». L'anxiété, « *c'est*

comme un système d'alarme qui sonne pour avertir la personne d'un danger. S'il sonne tout le temps, ça peut devenir fatigant ».

Stressant, pour les parents aussi !

« *Les enfants qui se retrouvent dans mon bureau trouvent cela difficile la crise économique* », fait savoir la conférencière. Si l'effondrement boursier vous donne de l'urticaire, imaginez alors ce que c'est pour un parent qui entend constamment son enfant envisager le pire sur le plan financier !

Les problèmes d'anxiété d'un enfant peuvent être stressants pour un parent, mais ce dernier doit rester calme, se taire le temps de faire diminuer l'anxiété et aider l'enfant à préciser quelles sont ses peurs en le questionnant, puis en le rassurant sur ses capacités plutôt que sur la situation. Il est donc préférable de dire au jeune « *de quoi as-tu peur exactement ou qu'est-ce que tu pourrais faire pour t'aider ?* » plutôt que « *ne t'inquiète pas, tout va bien se passer* ».

Comment prévenir l'anxiété ?

Favoriser les activités sportives, prévoir des moments de détente, instaurer des routines claires, favoriser le sommeil, rester calme lorsque l'enfant devient anxieux, l'aider à choisir des stratégies appropriées et efficaces de gestion de l'anxiété.

Comment aider un jeune anxieux ?

En identifiant ce qui se passe, en ne prenant pas pour acquis (« *il n'a pas nécessairement peur de ce qu'on pense qu'il a peur* »), en le questionnant pour savoir quelles sont ses sensations physiques, ses pensées et ses comportements (le triangle) et en évaluant l'intensité de l'émotion (sur une échelle de 1 à 10 : au-delà de 6, c'est beaucoup). En lui expliquant la situation. En l'aidant à reconnaître ses réactions physiques et à faire des respirations abdominales. En confrontant ses pensées à la réalité. En ignorant les comportements inappropriés (demandes de réassurance, plaintes, etc.) et en expliquant les risques de l'évitement (« *plus tu évites, plus ta peur augmente, plus tu l'affrontes, plus elle diminue* »). En l'encourageant à affronter ses peurs graduellement, en récompensant ses efforts et en soulignant ses comportements courageux. Mais il est préférable de consulter si, après quelques semaines, l'enfant ne réussit pas à surmonter ses problèmes d'anxiété. ■



PHOTO : ANNIE VAILLANCOURT

Caroline Berthiaume, conférencière

Les sept troubles

- 1) **Phobies spécifiques** d'un objet ou d'une situation (ex. noirceur, animaux, hauteurs, moyens de transport);
- 2) **Troubles d'anxiété de séparation** (ex. peur excessive qu'il arrive un malheur à ses parents ou peur d'une rupture);
- 3) **Phobie sociale** (ex. peur excessive dans certaines situations sociales);
- 4) **Trouble d'anxiété généralisée** (inquiétudes chroniques incontrôlables concernant la performance, la famille, les relations, etc.);
- 5) **Trouble panique avec agoraphobie** (peur de faire des attaques de panique et des conséquences);
- 6) **Trouble obsessionnel compulsif** (pensées et images récurrentes, comportements compulsifs visant à s'en débarrasser);
- 7) **État de stress post-traumatique** (peur qu'un événement traumatique vécu par l'enfant se reproduise : 36 % des jeunes victimes développent ce trouble).

Puis-je vous prendre en photo ?

Annie Vaillancourt

Rédaction

Si on vous pose cette question au cours des prochains mois, dites-vous que vous êtes peut-être l'adulte modèle d'un ancien jeune en difficulté.

Trois appareils photo numériques à prix modique, c'est ainsi que commence l'aventure doctorale de Marie-Claude Richard, qui a obtenu une bourse du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et un prix de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) et Desjardins reconnaissant l'excellence de son dossier académique. Trois appareils photo et quelques répon-

« S'il fallait que je réponde à mes questions, je serais bien embêtée »

dants pour sa thèse portant sur le passage à la vie adulte de 25 ou 30 personnes qui ont été placées jusqu'à leur majorité étant plus jeunes.

L'originalité de ce projet tient au fait que Marie-Claude Richard demande d'abord à ses répondants de prendre des photos de leur adulte modèle. « C'est un prétexte pour les faire parler, pour entrer dans leur univers sans leur mettre de mots dans la bouche. Je veux explorer leur perception de la réussite aussi ». Bref, c'est une façon d'introduire le sujet, « sans trop de possibilités de réponses socialement attendues », explique l'étudiante dirigée par Daniel Turcotte.

Passage obligé

Par la suite, Marie-Claude Richard les questionne sur leur passage obligé et drastique à la vie adulte. « Je commence par la fin du placement ». Comment se sont-ils sentis le jour de leurs 18 ans ? Avec qui étaient-ils ? Où ont-ils dormi ? Comment se sont-ils débrouillés pour subvenir à leurs besoins et se tailler une place dans la vie ? Quels événements ont été significatifs pour eux ? « Je veux partir de leur expérience, en m'attardant plus sur leur débrouillardise que sur leurs difficultés », commente-t-elle.

« Je suis partie de l'idée que le passage à la vie adulte s'est beaucoup allongé avec les années ». Les jeunes d'aujourd'hui ont un niveau de scolarité plus élevé et demeurent plus longtemps

chez leurs parents. Mais les jeunes placés jusqu'à leur majorité vivent une toute autre réalité. À 18 ans, il doivent se trouver un logis et être autonomes. « En étant en milieu substitut jusqu'à l'âge de 18 ans, tu n'as pas nécessairement l'appui de ta famille, ça peut être plus difficile de réussir à l'école et de percer sur le marché du travail », souligne la candidate au doctorat en service social. L'emploi, la scolarité, le logement et la parentalité sont les principaux thèmes abordés dans le cadre de cette thèse.

Premiers portraits

Quelques semaines après avoir placardé les babillards des services d'aide à l'emploi et autres organismes d'affiches pour son recrutement, elle avait déjà fait une entrevue avec une femme de 35 ans, remis un appareil photo à une jeune de 21 ans et reçu deux appels de répondants potentiels : un homme de 26 ans étudiant dans une école aux adultes et un autre recruté dans une entreprise d'insertion socioprofessionnelle.

Lors de sa première entrevue, « j'étais un peu déçue parce qu'elle [la répondante] n'avait pas pris de photos. Mais elle savait ce qu'elle voulait : photographier une mère de famille qu'elle connaît ». « Je l'admire parce qu'elle a une carrière, une famille et deux beaux enfants », lui a dit cette réceptionniste sans enfant qui considère ses collègues de travail comme sa famille. « C'est son objectif de vie à elle. Je lui ai donc demandé ce qu'elle a mis en place pour l'atteindre », poursuit l'étudiante.

Le profil des jeunes

Avant ce recrutement, une démarche de recherche d'information dans la banque de données du CJQ-IU a été faite afin de connaître le profil des 218 jeunes placés jusqu'à leur majorité dans la région de Québec entre le 1^{er} janvier 2002 et le 1^{er} janvier 2008. « Je veux surtout rencontrer des jeunes qui ont été placés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, parce que ces jeunes-là sont plus à risque d'avoir des problèmes avec leur famille et moins de soutien de leur part ». Le mode de vie du parent, les



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Claude Richard, étudiante

troubles de comportement et le non exercice des responsabilités parentales sont les principaux motifs de placement de ces 218 jeunes. La durée moyenne du placement se situe autour de 4 ans et la durée moyenne de passage dans le système se situe autour de 9 ans. Au cours de cette période, autant de garçons que de filles ont été placés jusqu'à leur majorité.

Une place au soleil

Marie-Claude Richard terminera sa thèse en analysant les trajectoires de vie et les stratégies mises en place par ces adultes pour se faire une place au soleil.

Un modèle de professionnel en tête ?

« S'il fallait que je réponde à mes questions, je serais bien embêtée, je ne sais même pas qui je photographierais [rires]! Je pense que je prendrais un professeur d'université. Ça me plairait beaucoup d'enseigner », répond-elle, le sourire aux lèvres, lorsqu'on la questionne sur son professionnel modèle et ses perspectives d'avenir à elle.

En parallèle, cette étudiante travaille sur le projet de recherche *L'accompagnement des jeunes en difficulté dans les organismes d'aide à l'insertion en emploi*, sous la responsabilité d'Ysabel Provencher (en page 6).

Conception, rédaction et réalisation :

Annie Vaillancourt

Révision :

Lucie Camiré

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Adressez-les à :

annie.vaillancourt@jefar.ulaval.ca

Adresses du Tandem :

Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire (CJQ-IU) Équipe scientifique 2915, avenue du Bourg-Royal – 3^e étage Québec (Québec) G1C 3S2 <http://www.centrejeunessedequebec.qc.ca/institut/index.html>

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) Local 2458, Pavillon Charles-De Koninck, 1030, avenue des Sciences humaines Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6 <http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/index.htm>